

En 2022, il est temps d'obtenir la parité pour de bon!
#Paritépourdebon

Québec, lundi 19 septembre 2022 – À l'issue de la fin de la période de déclaration des candidatures, la directrice générale du **Groupe Femmes, Politique et Démocratie** (GFPD), Esther Lapointe, s'est réjouie du fait que le taux de féminisation des candidatures est à nouveau en zone paritaire, soit à 47,1 %¹ pour les 5 principales formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. « Avec le record historique de 2018 (47,4 % de candidatures féminines), nous savons dorénavant que les partis politiques peuvent recruter autant de femmes que d'hommes. En 2022, il est temps de légiférer pour obtenir la parité pour de bon tant pour les candidatures qu'au Conseil des ministres! », d'affirmer Esther Lapointe.

Pourquoi la parité?

Le Québec ne peut se passer plus longtemps de l'expérience et des compétences de ses citoyennes pour faire face aux défis actuels, et ce, dans tous les domaines : éducation, santé, environnement, culture, économie. D'autant que celles-ci ont subi de plein fouet les effets pervers de la pandémie qui ont accentué les inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes doivent désormais être associées à part entière à tous les chantiers stratégiques pour assurer l'avenir du Québec.

« Les femmes doivent participer à l'élaboration des politiques et des plans d'action à tous les paliers de décisions. Partout, sur la scène comme dans les coulisses, on doit les retrouver à parité, et ce, en commençant par le plus haut niveau », d'affirmer Esther Lapointe.

Un Conseil des ministres paritaire permanent

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie réclame donc que le prochain Conseil des ministres, et ceux qui suivront dans le futur, soient paritaires, et ce, tout au long du mandat du gouvernement. De plus, il est impératif que les femmes élues dirigent des ministères stratégiques avec des portefeuilles importants qui leur fournissent la marge de manœuvre dont elles ont besoin pour pallier les effets pervers de la pandémie, et ce, au nom de la démocratie, de l'inclusion et de la diversité.

Il ne doit plus y avoir de situation comme celle qui s'est produite lors du premier mandat du gouvernement Legault où, après quelques mois, on retrouvait que 40 % de femmes ministres. « Lorsqu'il s'agit de nominations, la parité, c'est 50 % », a déclaré Esther Lapointe, réclamant du même souffle auprès des chef.fe.s de partis en campagne qu'ils/elles s'engagent à leur prochain mandat à faire adopter une loi pour assurer et **pérenniser la parité** des candidatures ainsi qu'au Conseil des ministres.

-30-

Source : Nathalie Lavoie, analyste politique et affaires publiques, **GFPD**

Demande d'entrevue : Marie-Ève Charlebois, directrice de communications, **GFPD**

Bureau 418 658-8810 poste 22 \ cellulaire 418 524-4648

¹ En considérant uniquement les 4 principaux partis politiques de 2018, on retrouve 49,1 % de candidatures féminines en 2022. Source : compilation spéciale, GFPD, 19 septembre 2022.

En considérant l'ensemble des candidatures, 43 % sont des candidatures féminines. Source : Élections Québec, 19 septembre 2022.